

ASSOCIATION CLARA HASKIL  
VEVEY

XVI<sup>e</sup> CONCOURS DE PIANO CLARA HASKIL

Membre de la Fédération Mondiale  
des Concours Internationaux de Musique

20 août au 1<sup>er</sup> septembre 1995

LE CONCOURS CLARA HASKIL

a été fondé en 1963 pour honorer et perpétuer le souvenir de l'incomparable pianiste suisse d'origine roumaine, née à Bucarest en 1895 et décédée à Bruxelles en 1960. Il se déroule tous les deux ans à Vevey où Clara Haskil vécut dès 1942 jusqu'à sa mort. Une rue de la ville a été baptisée à son nom. Le concours veut accueillir les jeunes pianistes du monde entier qui poursuivent un idéal musical qui s'inspire de celui qu'a illustré Clara Haskil et qui demeure pour toujours exemplaire. Le concours bénéficie de la collaboration de la Radio Suisse Romande-Espace 2, de l'appui de Nestlé SA, des villes de Vevey, Montreux, des communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz et de diverses entreprises. Le concert final, retransmis par la Radio Suisse Romande-Espace 2 et la Télévision Suisse Romande, est donné dans le cadre du Festival International de Musique Montreux-Vevey.

JURY

Président: Michel Dalberto (France)  
Bella Davidovich (USA)  
Akiko Ebi (Japon)  
Dag Achatz (Suède)  
Philippe Dinkel (Suisse)  
Nelson Freire (Brésil)  
Valentin Gheorghiu (Roumanie)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le concours est ouvert aux pianistes âgés de 30 ans au maximum, c'est-à-dire nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1965. A son arrivée au concours, le candidat devra présenter un passeport ou une carte d'identité.
- Finance d'inscription: SFr. 250.— à verser au compte du Concours Clara Haskil, Union de Banques Suisses, CH-1800 Vevey, compte N° 510 273 01G. Cette somme n'est pas remboursable.

- Délai d'inscription: le candidat doit retourner le bulletin d'inscription dûment complété accompagné de la photocopie du versement de la finance d'inscription et de 3 photos passeport jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1995 (le cachet de la poste faisant foi).

FRAIS DE VOYAGE

Les frais de voyage sont à la charge du candidat.

LOGEMENT

Les frais de logement sont à la charge du candidat. Toutefois, le secrétariat du concours peut fournir aux candidats des adresses de chambres et toutes informations nécessaires. Quelques personnes privées offrent des chambres, certaines avec piano. Les candidats intéressés voudront bien s'annoncer par écrit.

PIANOS

Les candidats sont assurés de disposer d'un piano de travail.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Toutes les épreuves se déroulent au Théâtre de Vevey, rue du Théâtre, 1800 Vevey.

20, 21 et 22 août: préliminaires  
23 août : quarts de finales  
24 août : quarts de finales  
25 août : demi-finales  
26 août : demi-finales  
27 août : 1 répétition avec orchestre  
28 août : 2 répétitions avec orchestre  
29 août : libre  
30 août : répétition générale et finale I  
31 août : répétition générale et finale II  
1<sup>er</sup> septembre : répétition générale et concert final

PROGRAMME DU CONCOURS

- L'ordre de passage des candidats est fixé par tirage au sort et reste valable pour toutes les épreuves du concours.
- Toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire.
- Pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution est au choix du candidat.

- L'exécution des reprises est laissée à l'appréciation des candidats dans le cadre des minutages exigés.
- Les candidats doivent indiquer dans le bulletin d'inscription la durée de toutes les œuvres.
- Pour toutes les œuvres du programme, il est recommandé aux candidats l'usage d'éditions «Urtext», dans la mesure du possible.
- En envoyant le bulletin d'inscription dûment rempli, le candidat confirme son programme; aucune modification ne sera admise.
- Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat en cours d'exécution.
- Les décisions du jury sont sans appel.

ÉPREUVES PRÉLIMINAIRES À HUIS CLOS

- Œuvre imposée:**  
Mendelssohn, Charakterstücke op. 7, n° 4, en la majeur.
- Une œuvre de Mozart, au choix:**  
Douze variations sur «Ah vous dirais-je, Maman» K. 265  
Neuf variations sur un Menuet de Duport K. 573  
Huit variations sur «Come un agnello» K. 460  
Dix variations sur «Unser dummer Pöbel meint» K. 455  
Fantaisie en ré mineur K. 397  
Fantaisie en ut mineur K. 475  
Rondo en la mineur K. 511

Durée de l'épreuve: de 8 à 13 minutes.

ÉPREUVES QUARTS DE FINALES PUBLIQUES

- Une Ballade de Chopin, au choix parmi les quatre.**
- Une ou plusieurs œuvres de Brahms, au choix:**  
Opus 76, 79, 116, 117, 118, 119.  
Durée minimum: 8 minutes; il est possible de combiner plusieurs opus.
- Une Etude de Debussy, au choix parmi les douze Etudes.**
- Une œuvre d'un des compositeurs suivants, au choix:**  
Isaac Albeniz           Dimitri Chostakovitch  
Bela Bartok           Paul Hindemith  
Alban Berg           Arnold Schönberg  
Benjamin Britten   Anton Webern

Durée de l'épreuve: de 30 à 35 minutes.

## ÉPREUVES DEMI-FINALES PUBLIQUES

7. Le candidat proposera un récital composé obligatoirement d'œuvres de (au choix):

- a) Schubert - Schumann
- b) Schubert - Beethoven
- c) Schubert - Beethoven - Schumann.

Le choix et la durée des œuvres sont libres. Mais la partie de ce récital consacrée à Schubert doit être au moins de 15 minutes.

Durée de l'épreuve: de 45 à 50 minutes.

## ÉPREUVES FINALES PUBLIQUES

(avec orchestre)

- 8. Un Concerto de Mozart, au choix (exceptés les K. 39, 40, 41, 107, 242, 365).
- 9. Un Concerto de Beethoven, au choix.

Lors de cette épreuve avec orchestre, le candidat bénéficiera pour chaque concerto, d'une répétition et d'une générale.

L'Orchestre de Chambre de Lausanne sera placé sous la direction de Jesus Lopez-Cobos.

## PRIX

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul prix qui ne peut être partagé. Le lauréat recevra la somme de SFr. 20 000.—. Il se produira, de même que les deux finalistes, lors d'un concert donné dans le cadre du Festival International de Musique Montreux-Vevey retransmis par la Radio Suisse Romande-Espace 2 et la Télévision Suisse Romande, le 1<sup>er</sup> septembre 1995 avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne placé sous la direction de Jesus Lopez-Cobos. Le/la gagnant(e) du concours est seul(e) autorisé(e) à porter le titre de «lauréat» du concours Clara Haskil ou «Prix Clara Haskil». Les deux finalistes participant au concert final n'ont pas le titre de deuxième ou de troisième prix ni celui de lauréat. Pour leur participation au concert final les deux finalistes recevront chacun un cachet de SFr. 3000.—.

## ENGAGEMENTS

Plusieurs engagements sont proposés au lauréat durant la saison 1995/96 et 1996/97, notamment au Festival International de Musique Montreux-Vevey, à Arts et Lettres Vevey, à la Radio Suisse Romande (Genève et/ou Lausanne), aux sociétés de musique de diverses villes telles que Fribourg, Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds. Des contacts sont pris avec des sociétés de musique et des orchestres en Europe. Cette liste n'est qu'indicative et susceptible de modifications selon les possibilités des divers organisateurs.

## DISQUE DE PROMOTION

Les prestations du Prix Clara Haskil feront l'objet d'un disque compact (CD) enregistré lors des épreuves demi-finales et finales avec orchestre, sous réserve de l'accord de la direction artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Le Prix Clara Haskil ne pourra prétendre à aucune rémunération supplémentaire pour l'édition de ce disque.

## DROITS DE RETRANSMISSION

La Radio Suisse Romande-Espace 2 et la Télévision Suisse Romande enregistrent tout ou partie des épreuves à partir des demi-finales en vue de retransmissions ultérieures. Ces retransmissions font partie des obligations des candidats, sans dédommagement. Les candidats cèdent tous leurs droits d'interprètes pour toutes les retransmissions télévisées et radiophoniques (Radio Suisse Romande-Espace 2, Télévision Suisse Romande et Union Européenne de Radiodiffusion) en direct ou en différé en Suisse et à l'étranger.



La participation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne aux épreuves finales et au concert de clôture est assurée en coproduction avec la Radio Suisse Romande-Espace 2.



Nestlé, par sa contribution à l'activité culturelle, permet au Concours Clara Haskil de répondre à sa mission qui est d'aider et de promouvoir de jeunes artistes.

## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Concours Clara Haskil  
Rue du Simplon 40, case postale 234, CH-1800 Vevey 1.  
Tél. (41) (21) 922 67 04 - Fax (41) (21) 922 67 34.  
Président: René Schenker - Directeur: Patrick Peikert  
Secrétariat: Christiane Susset.

### Adresse pendant le concours:

Théâtre de Vevey - Rue du Théâtre, CH-1800 Vevey.  
En cas de contestation, le texte français fait foi.

XVI<sup>e</sup> CONOURS DE PIANO

# CLARA HASKIL

20 août au 1<sup>er</sup> septembre 1995



Association Clara Haskil  
Vevey-Montreux 1995  
Suisse